



Séance du 9 Avril 2018

Date de convocation : 4 avril 2018

Nombre de Conseillers : 19

En exercice : 19 Présents : 15 Procurations : 4

L'an deux mille dix-huit, le neuf avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Michel AURIGNAC, Martine BERT, Corinne BIRA, Marie-Françoise CAPELANI, Jean-Jacques CLAVERIE, Delphine CRASPAY, Jean-Marc DOURAU, Georges GUILHAMET, Guy LABARRERE, Sandrine LARBIOUZE, Alexandre LARRUHAT, Marie-Gabrielle MONSET, Patrick MOURA, Corinne PANATIER.

EXCUSÉS : Antoine CUYAUBERE, Marie-Joëlle DEBATY, Michel LAUVAUX, Michèle NAVARRO

PROCURATIONS : Antoine CUYAUBERE à Marie-Françoise CAPELANI, Marie-Joëlle DEBATY à Martine BERT, Michel LAUVAUX à Guy LABARRERE, Michèle NAVARRO à Sandrine LARBIOUZE

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBÉRATION N° 2018-21 : Compte administratif 2017 - Budget Centre de loisirs

Le conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Marc CANTON, Maire, vote le Compte Administratif de l'exercice 2017 et arrête les comptes ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	Prévu	39 757,00
	Réalisé	35 260,47
	Reste à réaliser	0,00
Recettes	Prévu	39 757,00
	Réalisé	27 972,38
	Reste à réaliser	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	0,00
Fonctionnement	- 7 288,09
Résultat global	- 7 288,09

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

APPROUVE le compte administratif 2017 du budget annexe Centre de loisirs présenté ci-dessus.

VOTE

POUR	18
CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,
Le Maire

(Signature)
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ

